

autonomiste qui est né à Saint-Lin-des-Laurentides. Ce site est érigé depuis quelques années. A l'entrée et à la sortie de Saint-Lin, il y avait quatre affiches ou blasons sur lesquels étaient inscrits les mots suivants: "Laurier's birthplace", c'est-à-dire que ces affiches, ces blasons étaient unilingues.

Cette situation existait depuis quelques années. J'ai communiqué avec le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Hamilton). Il s'est rendu lui-même à Saint-Lin-des-Laurentides pour visiter ce site historique et voir à cette lacune. Quelques jours plus tard, son ministère m'avisait que les affiches seraient changées et que de nouveaux blasons entièrement bilingues seraient posés.

Monsieur le président, je me demande pourquoi l'ancienne administration a refusé de respecter la mémoire de sir Wilfrid Laurier, —qui était bilingue lui-même,—et n'a pas voulu respecter le caractère bilingue de ma circonscription et de la province de Québec. Pourtant, monsieur le président, Laurier était un homme bilingue, et cela s'est passé sous l'ancienne administration. Et, savez-vous qui, monsieur le président, était ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, dans le temps, et qui a omis d'appliquer intégralement le principe du bilinguisme? C'était nul autre que M. Jean Lesage qui, aujourd'hui, veut extorquer la confiance de la province de Québec.

Voilà de quelle façon cet homme a foulé aux pieds le principe du bilinguisme. Monsieur le président, je dis que c'est à l'honneur de la population de la province de Québec et du pays que le ministre ait corrigé cette injustice à l'endroit de sir Wilfrid Laurier et des électeurs de ma circonscription et de la province de Québec. Il est honteux, monsieur le président, pour M. Jean Lesage, d'avoir ainsi foulé aux pieds le principe du bilinguisme.

Je demande également à l'honorable ministre, si cela est possible, d'apposer contre la partie centenaire du collège de L'Assomption, où sir Wilfrid Laurier a poursuivi ses études, une plaque commémorative rappelant son souvenir.

Je voulais faire ces quelques remarques pour dénoncer publiquement, en cette Chambre, M. Jean Lesage, qui essaie d'extorquer la confiance de la province de Québec et qui a foulé aux pieds les principes du bilinguisme dans la province de Québec.

Je félicite encore une fois le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales de s'être rendu à Saint-Lin-des-Laurentides et d'avoir corrigé cette lacune au sujet du bilinguisme.

M. Dupuis: Monsieur le président, je suis assuré que l'honorable Antonio Barrette va être bien fier de sa petite pouliche.

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, j'aimerais poser au ministre une ou deux questions assez peu palpitantes au sujet de l'administration des parcs nationaux. Je n'ai pas insisté auprès du ministre, à propos du premier crédit, pour qu'il réponde à ma question relative à la ligne de conduite en matière d'emploi dans le parc national de Terra-Nova. Je ne doute pas non plus que le ministre se propose bien de donner suite à l'assurance qu'il a fournie au ministre des Mines et des Ressources de Terre-Neuve, c'est-à-dire d'accorder la préférence en matière d'emploi à ceux qui gagnaient auparavant de quoi vivre dans le parc. Parce qu'aucun journal n'est publié dans ma circonscription, mes commettants ne lisent pas beaucoup les journaux, mais ils lisent pas mal le hansom, et je sais que cela les réconforterait un peu de lire cette assurance dans le hansom. J'espère que le ministre pourra la fournir.

Mes questions ne sont pas nombreuses. Je les poserai tout de suite. J'aimerais demander au ministre si l'on a commencé la route partant de la route transcanadienne et devant relier la route provincial à Terra-Nova Station. Comme le ministre le sait, Terra-Nova Station est l'endroit le plus rapproché, sur la voie ferrée, du bureau principal du parc et ce serait évidemment, —je crois que le ministre le sait aussi,—un grand avantage pour l'administration du parc d'avoir accès à cette agglomération, et les gens de l'endroit aimeraient beaucoup pouvoir en sortir par la route.

Comme le ministre l'a souligné dans sa lettre au ministre des Mines et des Ressources de Terre-Neuve, une fois cette route aménagée, il y aura une voie d'accès conduisant à certaines régions boisées de l'extérieur qui, comme l'a signalé le ministre, comportent plus de bois marchand que les régions dans le parc, sans compter que l'administration du parc s'en trouvera facilitée. Ce soir, je ne veux pas occuper tout le temps du ministre...

M. Broome: C'est bon!

L'hon. M. Pickersgill: Si l'exubérant député de Vancouver-Sud voulait se montrer tout aussi bienveillant à l'égard du ministre, ce dernier réussirait à faire accepter ses crédits un peu plus vite. Je n'ennuierai pas le ministre en revenant sur les points visés dans les questions et les avis inscrits au *Feuilleton*